

AVANT-PROPOS

L'ensemble que constitue ce volume intègre les communications orales ou affichées présentées par les chercheurs de six pays européens au XVII^e colloque de mammalogie de Niort. Avec l'accord de leurs auteurs, certaines des contributions n'ont cependant pas été retenues, notamment parce qu'elles avaient déjà été publiées. Une brève note sur la contamination des loutres de l'ouest de la France par les organochlorés a été ajoutée en raison de l'intérêt et de l'importance des résultats qui n'étaient pas disponibles au moment du colloque.

En ce qui concerne la France, le contenu de ces actes représente la synthèse des résultats d'un vaste programme de recherches et d'études mené entre 1988 et 1992 par la SFEPM. Ce programme avait pour objectifs de mieux connaître la situation et l'écologie de la loutre afin d'en assurer une meilleure protection. C'est pourquoi les articles présentés ici couvrent les différents aspects biologiques, bien sûr, mais aussi légaux ou sociologiques de la problématique. Toutefois, certains thèmes tels que la parasitologie, l'étude des habitats côtiers, notamment en Bretagne ou l'élaboration de propositions d'aménagements d'infrastructures en faveur de la loutre, n'ont pas été présentés faute d'avoir reçu la contribution des personnes qui en avaient la charge.

Sans la collaboration des membres du Groupe Loutre, d'associations locales ou régionales ou d'organismes administratifs, tout le travail de mise à jour des données relatives au statut et à la répartition de la loutre n'aurait pu être mené à bien. Si ce volume clôturait officiellement le programme d'étude et de recherches, nous sommes sûrs que, loin de mettre un terme aux actions, il sera un puissant stimulant à la poursuite des efforts, tant au niveau de la surveillance régulière du statut de l'espèce qu'en matière de recherches plus spécialisées (écotoxicologie, parasitologie, étude d'aménagements spécifiques...) et, a fortiori, de la protection de ces espèces rares.

Enfin, dans le domaine de la recherche appliquée à la connaissance et à la protection de la faune sauvage en voie de disparition, il nous plaît de souligner que c'est la première fois que la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères se voyait confier, par le Ministère de l'Environnement, un programme d'étude interdisciplinaire sous la tutelle scientifique du directeur du laboratoire d'Ethologie de l'Université de Rennes I. L'enjeu était de taille mais les risques évidents et les écueils inévitables. Le pari a été tenu et, malgré les prolongations de délais liées aux imprévus de la recherche sur ces espèces rares et aux contingences humaines, nous pouvons considérer qu'à travers la publication des actes et grâce au succès du colloque de Niort, ce pari est aujourd'hui gagné.

L'organisation d'un congrès international constitue toujours une entreprise difficile et très coûteuse en investissement et en énergie. Ce XVII^e colloque de mammalogie de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, sur « la loutre et le vison d'Europe », n'aurait pu voir le jour sans le concours des services de l'Etat et des collectivités territoriales, et des organismes qui ont accepté de financer, à la fois la manifestation et la publication de ces actes ; qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Par delà le partenariat officiel, il convient, tout spécialement, de saluer l'attention bienveillante, la détermination et l'efficacité de Madame Geneviève Ballu et de Monsieur Dominique de la Martinière, alors respectivement Directrice et Président du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, qui ont su assumer leurs responsabilités, malgré le contexte conflictuel dans lequel se trouvait la structure ; ils furent tous deux les catalyseurs du succès de ce colloque, qui a réuni plus de 200 participants issus de 14 pays d'Europe et d'Afrique du Nord. Il convient d'exprimer toute notre gratitude aux services du Ministère de l'Environnement et, tout particulièrement, aux chargés de mission de la Direction Régionale à l'Environnement de Poitou-Charentes et des services de la recherche et de la faune sauvage : Mesdames Véronique Barre et Martine Bigan, qui ont assuré avec beaucoup d'efficacité la coordination, la gestion administrative et financière du programme de recherche et de protection, ainsi que du colloque.

Nous remercions également Monsieur Jean-Claude Lefeuvre, Directeur du Laboratoire d'Evolution des Systèmes Naturels et Modifiés du Muséum National d'Histoire Naturelle qui, durant son mandat de Président du Comité « Ecologie et Gestion du Patrimoine Naturel », a fait naître l'action concertée de recherche et de protection sur les carnivores aquatiques, menée sous la tutelle du Ministère de l'Environnement.

Enfin, il convient de remercier Monsieur Jean-Claude Ruwet, Professeur ordinaire à l'Institut de Zoologie de Liège (Belgique) qui, en qualité de Directeur de publication de la revue « Cahiers d'Ethologie », a accepté d'intégrer les actes de ce colloque sous forme d'un double fascicule de la revue.

Jean-Yves GAUTIER

Roland LIBOIS

René ROSOUX

PREFACE

La loutre, et encore plus le vison d'Europe, figurent sur toutes les listes d'espèces menacées et protégées.

Indicateurs biologiques des eaux vivantes, tous deux ont le plus grand besoin de ces fameuses « zones humides » en faveur desquelles le gouvernement français a arrêté un plan de protection et de restauration cette année. Ce plan est en quelque sorte une concrétisation des engagements souscrits par notre pays, signataire de la Convention Internationale de Ramsar sur les zones humides.

Aujourd'hui, la loutre et le vison d'Europe n'ont plus trop à redouter les persécutions de l'homme. Au contraire, tous deux, mais surtout la loutre, beaucoup plus connue, suscitent la sympathie du grand public et déclenchent les passions chez les naturalistes.

Est-ce à dire que leur avenir est assuré ? La lecture des actes du colloque international de Niort confirmera bien sûr que non. Cela ne surprendra pas les experts...

Certes, la loutre connaît des situations ponctuellement florissantes, comme en Ecosse ou en Irlande, et regagne un petit peu de terrain ça et là, comme dans le Massif central, alors que le vison d'Europe recule partout.

Mais leurs exigences sont trop complexes, dans la mesure où on les connaît pour que la manipulation de quelques paramètres suffise à restaurer leur situation d'ensemble. La situation précaire du vison et la faiblesse des connaissances écologiques à son sujet ont motivé le Ministère à financer un programme de recherche qui vient de débuter.

Particulièrement instructifs ont été les exposés des naturalistes qui ont tenté ces restaurations, car ils se sont souvent heurtés à des difficultés imprévues, pas toujours surmontables.

Ils auront en tout cas considérablement fait progresser nos connaissances, gage de succès futurs. Cette publication est un hommage à leur adresse.

Le ministre de l'Environnement placera ces deux espèces dans les premières priorités du plan d'action pour la diversité biologique de la faune et de la flore sauvages dont il vient d'entreprendre la rédaction.

Avec le concours de tous les intéressés (et ils sont nombreux !) il s'efforcera de leur rendre des habitats, des proies et de l'eau propre, de limiter les agressions dues aux voitures, aux substances chimiques et au vison d'Amérique. A cet égard, il veillera particulièrement à l'application de la Convention de Berne et de la Directive « habitats » (92/43 CE) en unissant ses efforts à ceux qui seront consentis dans ce cadre dans les pays voisins. Puissent ces efforts être à la hauteur des difficultés, puissent la loutre et le vison d'Europe nous récompenser en effectuant progressivement leur grand retour.

Le Directeur de la Nature et des Paysages



Gilbert SIMON